



HIVER 2019

GUIDE DE PRÉSENTATION DES TRAVAUX ÉCRITS

Département d'administration
Département d'histoire, géographie et science politique
Département de français et de littérature
Département de philosophie
Département de psychologie
Département de sciences sociales (économie et sociologie)

*La forme, c'est le fond qui
remonte à la surface.*

- Victor Hugo

Coordination du projet :

Sylvie Martin, professeure de sociologie

Conception et rédaction :

Dominic Ermel, professeur de géographie

Viviane Gauthier, professeure d'histoire

Alexandre Kalemjian, professeur de philosophie

Chantale Lagacé, professeure de sociologie

Philippe Lavigueur, responsable de la bibliothèque

Simon Leduc, professeur de littérature

Sylvie Martin, professeure de sociologie

Janie Normand, professeure d'histoire

Véronique Pageau, professeure de philosophie

Étienne Rouleau, conseiller pédagogique

Dany Thibault, professeur de science politique

POUR CITER CE DOCUMENT :

MARTIN, Sylvie, dir., *Guide de présentation des travaux écrits*, Collège Montmorency, Laval, 2018, 44 p.

Suggestions? Commentaires? Adressez-les à metho@cmontmorency.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
MISE EN PAGE.....	6
Papier et assemblage.....	6
Pagination	6
Comptabilisation du nombre de mots et/ou de pages	6
Marges	6
Alignement	6
Interlignes	6
Polices.....	6
Page titre.....	7
Titres.....	8
Table des matières	8
Paragraphes.....	8
Ponctuation, symboles et acronymes.....	8
Guillemets	8
Chiffres et nombres.....	9
Abréviations, sigles, symboles.....	9
Acronymes	10
Figures : tableaux, graphiques, cartes et images	10
Annexes	11
RÉFÉRENCES ET CITATIONS.....	12
La fonction et l'importance des références.....	12
Deux types d'emprunts : paraphrases et citations	12
La paraphrase	12
La citation	13
Styles de références	22
La méthode « auteur-titre » (style traditionnel ou européen)	22
La méthode « auteur-date » (style anglo-saxon).....	25
Le plagiat et la fraude	26
En comprendre la nature pour éviter les sanctions	26
Exemples de situations de plagiat et de fraude	27
PRODUCTION DE LA BIBLIOGRAPHIE.....	28
Principes généraux des références bibliographiques	28
Identification de l'auteur.e (ou des auteur.e.s)	29

Identification de la source.....	30
Références selon les deux styles de référence	32
Méthode auteur-date	32
Méthode auteur-titre.....	33
Notices bibliographiques selon les types de documents (imprimés ou numériques)	33
BIBLIOGRAPHIE	42

AVANT-PROPOS

La présentation matérielle des travaux constitue un aspect fondamental de tout travail collégial, universitaire ou professionnel. Pourtant, force est de constater que cette compétence est parfois négligée. Si l'évaluation d'un travail repose évidemment sur la qualité de son contenu, il n'en demeure pas moins qu'une mise en forme inadéquate ou négligée fait perdre de la crédibilité au travail. En effet, la forme soutient toujours le fond.

Ce guide méthodologique s'adresse à la population étudiante de divers programmes et vise à donner des balises communes afin que la rédaction des travaux se fasse dans les règles de l'art. Les règles employées varient souvent d'une discipline, d'un département, d'une professeure ou d'un professeur à l'autre ainsi que selon la formation reçue au secondaire. Ce document se veut donc un outil commun, simple, gratuit et accessible pour tous les membres de la communauté montmorencienne. Toutefois, des adaptations sont possibles en fonction des besoins du corps professoral.

La première partie de ce guide concerne la mise en page (pagination, marges, interligne, police, etc.). La deuxième partie porte sur les références et citations (paraphrases, citations, styles de référence, plagiat et fraude, etc.). La troisième partie explique les règles de production d'une bibliographie. La bibliographie compilant toutes les sources utilisées dans ce guide se trouve à la fin. Il est recommandé d'exploiter la table des matières et d'utiliser les liens actifs pour consulter les sections désirées. Veuillez noter qu'un modèle de travail mettant en application les règles explicitées dans ce guide sera également disponible sur le site de la bibliothèque, sous l'onglet « méthodologie ».

Nous serons heureux de recueillir vos questions, suggestions ou commentaires à l'adresse metho@cmontmorency.qc.ca.

Bonne lecture!

Le comité méthodologie

MISE EN PAGE¹

Papier et assemblage

Les travaux sont remis sur du papier blanc, en format 8,5" X 11". L'impression recto-verso est privilégiée. Le cas échéant, le verso de la page titre doit toujours demeurer libre de tout texte.

Les travaux doivent être agrafés dans le coin supérieur gauche (pas de trombone, de pince ou de pochette).

Pagination

La pagination, en chiffres arabes (1, 2, 3, etc.), est insérée au centre du pied de page. La page titre n'est pas paginée. La page suivante sera la page 1.

Comptabilisation du nombre de mots et/ou de pages

Le nombre de mots ou de pages précisé dans une consigne exclut la page titre, la table des matières, les références bibliographiques en notes de bas de page, la bibliographie et les annexes.

Marges

Les marges sont fixées à 3 cm de chaque côté (en haut, en bas, à gauche et à droite).

Alignement

Le corps du texte (incluant les citations longues) est justifié (aligné à gauche et à droite). Les titres de premier niveau sont centrés. Les titres de deuxième et troisième niveau, les notes de bas de pages et la bibliographie sont alignés à gauche.

Interlignes

Le corps du texte est rédigé à interligne 1,5. Les titres, les citations longues, les notes de bas de page, la table des matières et la bibliographie sont rédigés à interligne simple. Les tableaux, graphiques et cartes sont présentés à interligne simple.

Il doit y avoir un saut de paragraphe (touche Entrée) entre les titres et les paragraphes, ainsi qu'entre deux paragraphes.

Polices

Les travaux sont rédigés dans la police Times New Roman, en taille 12, à l'exception des notes de bas de page et des citations longues qui sont en taille 10.

¹ Voir le modèle de travail disponible sur le site de la bibliothèque, section « méthodologie ».

Page titre²

La page titre doit être rédigée à simple interligne et centrée. Elle ne doit pas être paginée.

La page titre est composée de quatre blocs d'information distincts :

- Premier bloc :
 - Prénoms et noms des responsables du travail et numéro DA (dans le cas d'un travail d'équipe : un nom par ligne, selon l'ordre alphabétique des noms de famille);
 - Titre du cours;
 - Sigle du cours et numéro de groupe.

- Deuxième bloc :
 - Titre du travail en majuscules;
 - Sous-titre en minuscules.

- Troisième bloc :
 - Mention « Travail présenté à »;
 - Nom de la professeure ou du professeur.

- Quatrième bloc :
 - Département de la professeure ou du professeur à qui le travail est remis, tel qu'indiqué sur le plan de cours;
 - Institution d'enseignement;
 - Date de la remise.

² Voir l'exemple de page titre dans le modèle de travail disponible sur le site de la bibliothèque, section « méthodologie ».

Titres

Les travaux et leurs différentes sections doivent être titrés de manière évocatrice. Autrement dit, tout titre doit être représentatif du contenu de la section en question.

La forme des titres varie selon leur niveau hiérarchique : les titres de premier niveau sont en gras, centrés et en majuscules; les titres de deuxième niveau sont en gras, alignés à gauche; les titres de troisième niveau sont en italique, alignés à gauche³.

Table des matières

La table des matières représente la structure hiérarchique du travail, reprenant les titres et les sous-titres du texte. Elle doit être placée à la suite de la page titre et avant l'introduction. Les titres de premier niveau sont alignés sur la marge; les titres de deuxième niveau sont en retrait de 0,5 cm; les titres de troisième niveau sont en retrait de 1 cm. Elle peut être générée automatiquement à partir d'un logiciel de traitement de texte.

Paragraphes

Un paragraphe correspond à une idée annoncée et développée. Une section comporte en général plusieurs paragraphes, dont l'ensemble témoigne de la structure du texte.

Ponctuation, symboles et acronymes

Il n'y a pas d'espace avant un point (.), un point d'exclamation (!), un point d'interrogation (?), un point-virgule (;), une virgule (,) et un apostrophe ('). À l'exception de l'apostrophe ('), tous ces symboles sont suivis d'une (1) espace.

Guillemets

Règle générale, les guillemets français « » sont employés. Les guillemets anglais " " sont utilisés pour isoler un passage figurant déjà entre des guillemets français « ».

Exemple

La disparition du personnage est ainsi décrite : « Il y eut une voix forte qui appela : "Empédocle!" Quand la lumière se fit, Empédocle avait disparu. Les hommes ne le revirent plus »⁴.

³ Voir les titres dans le modèle de travail disponible sur le site de la bibliothèque, section « méthodologie ».

⁴ SCHWOB, Marcel, « Empédocle », *Vies imaginaires*, Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1896, p. 30.

Les guillemets allemands “ ” sont utilisés pour isoler un passage figurant déjà entre des guillemets anglais " ", lui-même entre guillemets français « ». Le cas échéant, cela ressemblerait à ceci : « " “ ” ” ».

Chiffres et nombres

Les nombres de zéro à dix s'écrivent en lettres alors que ceux qui sont supérieurs s'écrivent en chiffres arabes. Par contre, si plusieurs nombres sont cités dans une même phrase, il est préférable d'utiliser soit les lettres, soit les chiffres pour les deux. Il est aussi recommandé d'écrire en toutes lettres les nombres ronds (nombres entiers se terminant par un ou plusieurs zéros). Finalement, il vaut mieux éviter de commencer une phrase avec un nombre écrit en chiffres.

Abréviations, sigles, symboles

Cette liste non exhaustive montre et explique les abréviations, sigles et symboles les plus courants. Elle est amenée à croître et à s'adapter aux différents usages.

Terme original	Symbole utilisé	Explication
Monsieur	M.	Toujours en majuscule suivi d'un point
Madame	M ^{me}	
Numéro	N ^o	
Page	p.	Toujours en minuscule suivi d'un point
Premier	1 ^{er}	
Deuxième	2 ^e	
Troisième	3 ^e	
<i>Et cetera</i>	etc.	Le etc. est toujours suivi d'un point
Heure	9 h	Le h est toujours en minuscule, précédé et suivi d'une espace, sauf s'il termine une phrase.
Heure	9 h 30	
Centimètre	cm	Toujours en minuscule
Mètre	m	Toujours en minuscule
Kilomètre	km	Toujours en minuscule
Minute	min	Toujours en minuscule
Degré Celsius	°C	Le C est toujours en majuscule
Litre	l	Toujours en minuscule
Kilomètre heure	km/h	Toujours en minuscule

<i>Post-scriptum</i>	P.-S.	Toujours en majuscule
<i>Nota bene</i>	N. B.	Toujours en majuscule
Avant Jésus-Christ	Av. J.-C.	
Après Jésus-Christ	Ap. J.-C.	
Avant notre ère	a.n.è.	Toujours en minuscules, séparés par des points
Avant l'ère commune	AEC	Toujours en majuscule
Chapitre	Chap.	
Organisation des Nations unies (O.N.U.)	ONU	L'usage tend à retirer les points entre les lettres. On utilise majoritairement les majuscules sauf dans des sigles passés dans l'usage courant comme les mots <i>cégep</i> ou <i>sida</i> .
États-Unis	É-U	
Exemple	Ex.	Doit être suivi d'un point
Figure	Fig.	Doit être suivi d'un point
Dollar	\$ CA \$ US	Le symbole précède le nom du pays

Acronymes

À la première occurrence, tout acronyme doit être écrit au long et suivi de son abréviation entre parenthèses. Ex. L'Organisation des Nations unies (ONU) fut créée... Par la suite, l'acronyme peut être utilisé tel quel.

Figures : tableaux, graphiques, cartes et images

Toute figure comporte un titre précis et concis, un numéro (en chiffres arabes) ainsi que la source complète des données. Le numéro et le titre précèdent la figure, alors que la source est indiquée à sa suite. Le titre doit inclure les variables présentées, les unités d'analyse, ainsi que la population, le lieu et la période de référence. S'il y a lieu, la figure comporte une légende, qui s'insère à la suite de la figure, avant la source.

Toute figure incluse dans un texte doit faire partie du développement et, de ce fait, être commentée dans le texte et située le plus près possible de sa mention. S'il s'agit d'une information complémentaire ou trop volumineuse, les figures sont reportées en annexe. Pour les règles de présentation des annexes, voir la rubrique suivante.

Pour les cartes, il faut également ajouter le nom de la ou du cartographe, une légende ainsi qu'une flèche du nord si l'espace cartographié n'est pas orienté vers le nord.

Pour les images (photos, dessins, etc.), il faut indiquer le nom de l'artiste ainsi que la source.

Annexes

Les annexes sont des documents complémentaires au travail (ex. données statistiques, comptes rendus d'entrevues, questionnaires de sondages, manuels de codage, etc.). Les annexes sont placées à la fin du document. Chaque annexe est précédée d'une page d'identification où figure au centre de la page la mention ANNEXE suivie de son numéro en chiffres arabes (ex. ANNEXE 1) et d'un titre évocateur (c'est-à-dire représentatif de son contenu).

Afin que la personne qui lit comprenne pourquoi on annexe un document, il faut toujours présenter une annexe dans le texte. Par exemple, dans une section portant sur la méthodologie de recherche, on pourrait lire : « Les lignes suivantes présentent les principaux thèmes abordés dans l'entretien. Pour le schéma complet, voir l'annexe 1 ». Ceci donne un sens à la présence de l'annexe.

RÉFÉRENCES ET CITATIONS

« Nous sommes comme des nains sur des épaules de géants. Nous voyons mieux et plus loin qu'eux, non que notre vue soit plus perçante ou notre taille plus élevée, mais parce que nous sommes portés et soulevés par leur stature gigantesque »⁵.

La fonction et l'importance des références

Lors d'un travail de recherche documentaire, qu'il soit de nature descriptive ou analytique, il est crucial d'appuyer ses affirmations sur des connaissances existantes en insérant des extraits et/ou des références⁶. Ceci vise à faire preuve d'une recherche approfondie, à démontrer l'acquisition de nouvelles connaissances, à renforcer son argumentation, à compléter sa pensée et à défendre sa crédibilité. De plus, les références indiquées permettent aux lectrices et aux lecteurs de retrouver l'origine des propos et de reproduire le raisonnement de la personne ayant fait le travail, et d'ainsi constater son cheminement intellectuel.

👉 ATTENTION 👈

Reprendre les propos d'une autre personne sans indiquer adéquatement leur provenance constitue du **plagiat** et entraîne des sanctions. Voir la rubrique correspondante.

Deux types d'emprunts : paraphrases et citations

Deux cas de figures sont possibles, selon que l'on emprunte l'idée et la formulation d'une autre personne, ou bien seulement son idée. Si l'on emprunte seulement son idée, il s'agit d'une **paraphrase**. Si l'on emprunte son idée, mais aussi sa formulation, il s'agit d'une **citation**.

La paraphrase

Parfois nommé citation indirecte ou citation d'idée, le terme **paraphrase** signifie « phraser autrement ». Cela consiste à reprendre l'idée d'une autre personne et à la reformuler en ses propres termes. Il ne suffit pas de changer quelques mots de l'extrait initial; il faut le réorganiser syntaxiquement. De plus, il importe d'être fidèle à la pensée de la personne citée et de ne pas

⁵ CHARTRES, Bernard de, cité dans MARTIGNONI, Andrea, « Pierre Riché et Jacques Verger, Des nains sur des épaules de géants. Maîtres et élèves au Moyen Âge », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 2006, p. 1, <https://crm.revues.org/2742>, consulté le 26 juillet 2017.

⁶ Voir la rubrique **Styles de références** pour la méthode à suivre.

déformer ses propos. Enfin, il faut systématiquement indiquer la source à la fin de la phrase correspondant à l'idée empruntée. La référence s'insère avant la ponctuation finale.

👉 **Truc du métier**

Pour réaliser une bonne paraphrase et bien reformuler la pensée de l'auteur.e dans ses propres mots, il est utile de mettre le texte original de côté. On évite ainsi de reproduire la syntaxe, les expressions et l'ordre des éléments. Par la suite, on peut retourner au texte pour s'assurer d'être fidèle aux propos initiaux.

La citation

La citation est un extrait que l'on reproduit textuellement, en le **respectant tel quel** (intégralement ou en partie). Elle doit être amenée de façon adéquate et commentée par la suite, en la rattachant aux idées précédentes et subséquentes du développement. Pour indiquer qu'il s'agit d'une citation textuelle, elle doit être précédée et suivie de guillemets. La référence doit être indiquée à la fin de la citation, après les guillemets. Si la citation se termine par un point, celui-ci apparaît toujours après la référence. Si la citation se termine avec une ponctuation expressive (ex. !, ?, ...), celle-ci doit être placée dans la citation, avant les guillemets, de manière à préserver le sens de la citation.

Les sections suivantes expliquent comment :

- citer en fonction de la longueur de la citation;
- intégrer les citations à un texte;
- ponctuer les citations;
- modifier ou couper des citations;
- traiter d'autres cas particuliers.

La longueur de la citation

- **Trois lignes ou moins**

La citation doit être intégrée au texte, précédée et suivie de guillemets français (voir la rubrique **Guillemets**). La référence suit les guillemets, avant la ponctuation finale. Voir les cas de figure dans la rubrique **Intégration des citations** (page suivante).

- **Plus de trois lignes**

La citation doit être mise en retrait (1 cm à gauche et à droite), à simple interligne, avec guillemets et la taille de la police doit être réduite à 10 points.

Exemples

La prose d'Echenoz, épurée de tout détail inutile, donne à la course de son héros un caractère tout à fait léger :

« Il court, il court sans se poser de questions puis le haut-parleur annonce que, dans les premiers tours, ses temps intermédiaires sont supérieurs à ceux de Heino. Or celui-ci, bien que battu à Londres, conserve toujours son record mondial. L'évocation des forêts profondes fait plaisir à Émile qui, ressentant toujours la fatigue du voyage, ne croit quand même pas pouvoir tenir le rythme. Mais, après le septième kilomètre, il change d'avis et, se sentent encore disposer de quelques réserves, il décide de tenter sa chance. Il la tente et voilà, ça y est, il bat le record du monde »⁷.



Bien qu'il existe plusieurs types d'itinérance, le sans-abri est généralement une personne

« [...] qui n'a pas d'adresse fixe, qui n'a pas d'assurance de logement stable, sécuritaire et salubre pour les 60 jours à venir, à très faible revenu, avec une accessibilité discriminatoire à son égard de la part des services, avec des problèmes soit de santé physique, de santé mentale, soit d'alcoolisme et/ou de toxicomanie, et/ou de désorganisation sociale et dépourvue d'appartenance stable »⁸.

⁷ ECHENOZ, Jean, *Je m'en vais*, Paris, Éditions de Minuit, 1999, p. 65.

⁸ RAPSIM, « Sans-abri : 1 000 ou 30 000 à Montréal? », *Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal*, 2008, http://www.rapsim.org/fr/default.aspx?sortcode=1.1.6&id_article=350&starting=&ending=, consulté le 26 juillet 2017.

L'intégration des citations

Une citation peut être introduite par un deux points (:). Le texte d'accueil de la citation est une phrase autonome qui sert à mettre en contexte l'extrait présenté. On préservera la majuscule de la citation si la phrase originale en contient une.

Exemples

Le poète évoque tristement les traits des marcheurs parisiens : « ils sont vraiment affreux!/ Pareils aux mannequins; vaguement ridicules;/ Terribles, singuliers comme des somnambules »⁹.



Selon les sociologues Roy et Laberge, il serait difficile de définir clairement l'itinérance : « S'il est une question qui fait l'objet d'un consensus marqué dans le domaine de l'itinérance, c'est bien celle de la difficulté d'en donner une définition précise. [...] [N]ous ne disposons pas d'une définition claire, exclusive, opérationnelle et faisant l'objet d'un consensus »¹⁰.

La citation peut être intégrée syntaxiquement et grammaticalement au texte sans l'usage du deux-points.

Exemples

Baudelaire dresse une piteuse image de ces « aveugles » qui « sont vraiment affreux » (v. 1), « vaguement ridicules » (v. 2) et « [t]erribles » (v. 3) avec leurs « globes ténébreux » (v. 4)¹¹.



Le Gouvernement du Québec définit le phénomène de l'itinérance comme étant un « processus de désaffiliation qui se traduit chez la personne par une multiplication de ruptures, d'impasses et de difficultés propices à la dégradation des liens sociaux et dont l'aboutissement est la rue »¹².

⁹ BAUDELAIRE, Charles, « Les aveugles », *Les fleurs du mal*, Paris, Gallimard, Poésie, 2005, p. 126-127.

¹⁰ LABERGE, Danielle et ROY, Shirley, « Interroger l'itinérance : stratégies et débats de recherche », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, 1994, p. 94, <http://www.erudit.org/fr/revues/crs/1994-n22-crs1516985/1002211ar/>, consulté le 26 juillet 2017.

¹¹ BAUDELAIRE, Charles, *op. cit.*

¹² MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC, *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013*, Québec, Gouvernement du Québec, 2009, p. 15, <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2009/09-846-01.pdf>, consulté le 15 juin 2017.

Voici quelques précisions en fonction de divers types de textes littéraires.

- **Citation de vers**

Il faut préserver l'intégrité du texte (majuscules et ponctuation), mais éviter d'aller à la ligne à chaque fois si l'on cite plusieurs vers, ce qui alourdirait la mise en page. La convention reconnue dans ce cas est l'usage de la barre oblique (/) pour séparer les vers.

Exemple

Patrice Desbiens s'en prend au succès de Guy Laliberté dans la dernière strophe : « Quand on pense à/ la gravité de la/ situation/ ton apesanteur poétique/ ne faisait pas/ le poids »¹³.

- **Citation d'un extrait de texte dramatique (théâtral)**

Il est recommandé de prendre en charge le dialogue dans le texte d'analyse, ce qui permet d'alléger la mise en page et de mieux guider les personnes qui lisent le travail.

Exemple

Après un certain temps, Hamlet demande au fossoyeur : « Pour quel homme creuses-tu cette tombe ? » L'autre lui répond : « Ce n'est pas un homme, monsieur. » Hamlet demande alors pour quelle femme et le fossoyeur le ruse encore : « Ce n'en est pas une non plus. » Hamlet s'obstine : « Qui va-t-on enterrer là ? » Le fossoyeur répond enfin : « Quelqu'un qui était une femme, monsieur, mais, paix à son âme, elle est morte »¹⁴.

¹³ DESBIENS, Patrice, *Pour de vrai*, Montréal, Éditions L'Oie de Cravan, 2011, p. 34.

¹⁴ SHAKESPEARE, William, *Hamlet*, Paris, Gallimard, 2016, p. 245.

Il est aussi possible de citer un dialogue en mettant simplement le passage en retrait et en indiquant le nom des personnages impliqués.

Exemple

On voit bien que M. Jourdain ne parvient pas à imposer son autorité devant sa servante :

« Monsieur Jourdain : Tiens, si tu ris encore le moins du monde, je te jure que je t'appliquerai sur la joue le plus grand soufflet qui se soit jamais donné.

Nicole : Hé bien, Monsieur, voilà qui est fait, je ne rirai plus.

Monsieur Jourdain : Prends-y bien garde. Il faut que pour tantôt tu nettoies...

Nicole : Hi, hi.

Monsieur Jourdain : Que tu nettoies comme il faut...

Nicole : Hi, hi.

Monsieur Jourdain : Il faut, dis-je, que tu nettoies la salle, et...

Nicole : Hi, hi. »¹⁵

- **Citation d'un champ lexical**

Il est important de bien nommer le champ lexical et d'identifier clairement ses composantes. Ainsi, chaque mot doit être placé entre guillemets avec sa référence.

Exemple

On retrouve dans la première strophe du poème un champ lexical de la lumière : « clarté » (v. 5), « soleil », « luit » (v. 6) et « rayonne » (v. 8)¹⁶.

On peut aussi intégrer les éléments à une phrase.

Exemple

Le champ lexical de la lumière se manifeste quand le « soleil » qui « luit » (v. 6) et qui « rayonne » (v. 8) déploie sur le monde une « clarté » (v.5) sereine et pleine d'espoir¹⁷.

¹⁵ MOLIÈRE, *Le bourgeois gentilhomme*, Paris, Gallimard, Folio classique, 2013, p. 88-89.

¹⁶ Exemple créé de toutes pièces pour ce guide.

¹⁷ Exemple créé de toutes pièces pour ce guide.

Ponctuation des citations

Il n'y a pas de double ponctuation (un point à l'intérieur et à l'extérieur des guillemets) à la fin d'une citation.

Exemple

La mer devient un personnage central dans *Moby Dick*. Ainsi, Starbuck s'adresse-t-il à elle en ces termes : « Beauté insondable! Jamais un amant n'a vu la pareille dans les yeux de sa jeune épouse! »¹⁸

Si la citation se termine par un point, il faut le placer à l'extérieur des guillemets si le passage cité commence par une minuscule ou le placer à l'intérieur des guillemets si le passage commence par une majuscule.

Exemple

À un certain moment de l'intrigue, tout le monde doute de tout le monde : « Quarantaine ou pas, elle est suspecte, et eux aussi par conséquent. » Pourtant, quand Tarrou le fait remarquer au directeur, celui-ci lui répond que « ni vous ni moi ne sommes suspects »¹⁹.

La transformation des citations

Lors d'une coupure ou d'une modification, il faut indiquer par des crochets [] toute intervention dans le texte. Les modifications de temps de verbe, de personnes, de conjugaisons et de majuscules sont les plus courantes, surtout dans les citations intégrées syntaxiquement.

Exemples

Le narrateur, décrivant le malaise provoqué par le Horla, dit qu'à mesure « qu'approche le soir, une inquiétude incompréhensible [l]'envahit, comme si la nuit cachait pour [lui] une menace terrible »²⁰.



¹⁸ MELVILLE, Herman, *Moby Dick*, Paris, Gallimard, Folio classique, 1996, p. 632.

¹⁹ CAMUS, Albert, *La peste*, Paris, Gallimard, Folio, 1972, p. 150.

²⁰ MAUPASSANT, Jean, *Le Horla*, Paris, Gallimard, Classico Collège, 2011, p. 88.

« Dans cette ville [Houston], on retrouve un grand multiculturalisme et aussi toutes les contradictions politiques d'un pays en pleine campagne présidentielle »²¹.

Toute portion coupée d'une citation doit être remplacée par des points de suspension entre crochets. Il est cependant essentiel de ne pas dénaturer la pensée de l'auteur.e, de préserver l'intelligibilité de la citation et de respecter les règles de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.

Exemples

La description réaliste de l'appareil cède graduellement la place à une personnification menaçante : « L'alambic [...] gardait une mine sombre ; [...] à peine entendait-on un souffle intérieur, un ronflement souterrain ; c'était comme une besogne de nuit faite en plein jour, par un travailleur morne, puissant et muet »²².



Selon les sociologues Roy et Laberge, il serait difficile de définir clairement l'itinérance, puisque « [s]'il est une question qui fait l'objet d'un consensus marqué dans le domaine de l'itinérance, c'est bien celle de la difficulté d'en donner une définition précise. [...] [N]ous ne disposons pas d'une définition claire, exclusive, opérationnelle et faisant l'objet d'un consensus »²³.

²¹ LABRECQUE, Michel, « Houston, une ville laboratoire pour l'avenir des États-Unis », *Désautels le dimanche*, ICI Radio-Canada Première, 6 mars 2016, http://v1.radio-canada.ca/emissions/desautels_le_dimanche/2014-2015/chronique.asp?idChronique=399877, consulté le 26 juillet 2017.

²² ZOLA, Émile, *L'assommoir*, Paris, Flammarion, Littérature et civilisation, 2008, p. 25.

²³ LABERGE, Danielle et ROY, Shirley, *loc. cit.*, p. 94.

Citation dans une citation (citation de seconde main)

Quand l'extrait cité comprend lui-même des guillemets, la citation s'ouvre et se ferme avec les guillemets français (« ») et on utilise les guillemets anglais (" ") pour remplacer les guillemets d'origine.

Exemples

La disparition du personnage est ainsi décrite : « Il y eut une voix forte qui appela : "Empédocle!" Quand la lumière se fit, Empédocle avait disparu. Les hommes ne le revirent plus »²⁴.



Comme l'explique le sociologue Bernard Lahire :

« [...] le sentiment de liberté provient du fait que les individus sont tout entiers investis dans leurs actions, [...] happés par leurs désirs, leurs objectifs immédiats ou leurs projets plus lointains, plutôt qu'ils ne sont dans la conscience de ce qui les détermine [...]. Comme l'écrivait Spinoza : "Les hommes se trompent quand ils se croient libres; car cette opinion consiste en cela seul qu'ils sont conscients de leurs actions et ignorant des causes qui les déterminent" »²⁵.

Lorsqu'une personne rapporte les propos d'une autre personne, on indique d'abord qui s'exprime, afin de connaître la source originelle des propos, suivi de « cité dans » et la référence.

Exemples (voir les notes de bas de page)

« Les hommes se trompent quand ils se croient libres; car cette opinion consiste en cela seul qu'ils sont conscients de leurs actions et ignorant des causes qui les déterminent »²⁶.



« Nous sommes comme des nains sur des épaules de géants. Nous voyons mieux et plus loin qu'eux, non que notre vue soit plus perçante ou notre taille plus élevée, mais parce que nous sommes portés et soulevés par leur stature gigantesque »²⁷.

²⁴ SCHWOB, Marcel, *loc. cit.*, p. 30.

²⁵ LAHIRE, Bernard, *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, Paris, La Découverte, Cahiers libres, 2016, p. 60-61.

²⁶ SPINOZA, Baruch, cité dans LAHIRE, Bernard, *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, Paris, La Découverte, Cahiers libres, 2016, p. 61.

²⁷ CHARTRES, Bernard de, cité dans MARTIGNONI, Andrea, *loc. cit.*, p. 1.

Citation dans une autre langue

Il est d'usage d'insérer la citation originale dans le texte et d'inscrire, en note de bas de page, la traduction libre entre guillemets, suivie de l'indication [notre traduction] entre crochets.

Exemple

Citation dans le texte :

« Today, in spite of 500 years of a genocidal colonization, there are an estimated 40 million Indigenous peoples in the Americas »²⁸.

Voir la note de bas de page pour la traduction.

Références aux titres dans le texte

Dans un texte, les titres de romans, de films, de journaux, de revues, etc. doivent être mis en forme de la même manière que dans la bibliographie.

Exemples

L'historien Georges Vigarello démontre dans *L'histoire de la beauté* que...²⁹



Dans son article « L'avenir du passé » paru dans le journal *Le Devoir*, Jean-François Nadeau explique que...³⁰

²⁸ « Aujourd'hui, malgré 500 ans de colonisation génocidaire, on estime qu'il y a environ 40 millions d'Autochtones dans les Amériques » [notre traduction]. HILL, Gord, *500 years of indigenous resistance*, Oakland, PM Press, 2009, p. 5.

²⁹ VIGARELLO, Georges, *Histoire de la beauté : le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, 336 p.

³⁰ NADEAU, Jean-François, « L'avenir du passé », *Le Devoir*, 4 avril 2016, <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/467212/l-avenir-du-passe>, consulté le 20 juillet 2017.

Pour signaler une erreur

Il faut recopier l'erreur telle quelle, par fidélité envers le texte original, tout en indiquant aux lecteurs que la faute a été repérée. Ceci s'effectue en indiquant, immédiatement après l'erreur, la locution latine [*sic*] entre crochets et en italiques.

Exemple

« Un des jeunes s'est levé et a posée [*sic*] la question troublante au professeur »³¹.

Styles de références

Les méthodes de présentation des références sont multiples et varient en fonction des universités, des collèges, des disciplines, des associations scientifiques, etc. Deux des styles les plus fréquemment utilisés dans les institutions d'enseignement supérieur au Québec sont d'usage au Collège Montmorency : la méthode « auteur-titre » et la méthode « auteur-date ». Le style employé varie en fonction de la situation dans laquelle on se trouve, notamment selon les exigences d'une publication, d'un établissement ou la consigne d'un.e professeur.e. Il faut toujours vérifier au préalable quelles sont les normes en vigueur.

Quel que soit le style employé, les références doivent être indiquées à deux endroits :

- **Dans le texte** : les références doivent être indiquées **à la fin de la phrase** correspondant à l'idée ou la citation, **avant** la ponctuation finale.
- **À la fin du texte** : il est impératif que toutes les références utilisées dans le texte soient répertoriées dans une bibliographie à la fin du travail (voir la rubrique **Bibliographie**).

La méthode « auteur-titre » (style traditionnel ou européen)

Les références sont indiquées en notes de bas de page (via une fonction automatique des logiciels de traitement de texte). L'appel de note est placé avant la ponctuation finale de la phrase en question. La référence à l'ouvrage est donnée de façon complète en note de bas de page, suivant la **même mise en forme** que pour la bibliographie (voir la rubrique correspondante) **sauf pour une information**; il faut indiquer la page d'où est tirée l'information citée ou paraphrasée. Dans le cas

³¹ Exemple créé de toutes pièces pour ce guide.

d'un enregistrement (film, reportage, entrevue, etc.), il faut indiquer la minute précise où on retrouve l'information citée.

Exemples

¹ DENEULT, Alain, *Une escroquerie légalisée : précis sur les « paradis fiscaux »*, Montréal, Écosociété, 2016, p. 83.

² SUTTO, Janine, *Entrevue réalisée par TREMBLAY, Laura*, Montréal, 15 mars 2015, 3 min. 15 sec.

Locutions latines : pour abrégier les notes de bas de page

Lorsqu'un ouvrage est cité pour la première fois, on doit écrire sa description bibliographique au complet en note de bas de page. Par contre, lorsqu'on répète une référence, on utilise l'abréviation de locutions latines pour éviter de récrire au complet la description bibliographique et pour alléger les notes. Les abréviations latines sont toujours en italiques et elles sont suivies d'un point.

Voici les quatre abréviations latines qu'il est recommandé d'utiliser :

***Ibid.* (ibidem en latin: au même endroit)**

- seulement si l'on répète immédiatement le titre;
- seul, s'il s'agit de la même page, ou avec indication de la page, s'il s'agit d'une page différente.

Exemples

¹ LANGLOIS, Georges et VILLEMURE, Gilles, *Histoire de la civilisation occidentale*, 6^e édition, Montréal, Chenelière éducation, 2016, p. 238.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 240.

Id. (*idem* en latin : le même auteur)³²

- seulement s'il s'agit de deux titres différents, mais du même auteur.e que la note précédente;
- remplace seulement le nom de l'auteur.e.

Exemples

¹ LANGLOIS, Georges, *Histoire contemporaine : de 1914 à nos jours*, 5^e édition, Montréal, Chenelière éducation, 2015, p. 168.

² *Ibid.*, p. 175.

³ *Id.*, *À quoi sert l'histoire*, Montréal, Bellarmin, 1999, p. 41.

Op. cit. (*opere citato* en latin : dans l'ouvrage cité)

- seulement s'il s'agit d'un livre;
- on indique le nom de l'auteur.e;
- *op. cit.* remplace le reste de la notice bibliographique;
- on indique la page ensuite, s'il y a lieu.

Exemples

¹ LANGLOIS, Georges, *Histoire contemporaine : de 1914 à nos jours*, 5^e édition, Montréal, Chenelière éducation, 2015, p. 168.

² DÉSSERT, Myriam, « Gorbatchev, Mikhaïl (1931-) », *Encyclopædia Universalis*, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/mikhail-gorbatchev/#>, consulté le 10 août 2016.

³ LANGLOIS, Georges, *op. cit.*, p. 183.

Loc. cit. (*loco citato* en latin : au lieu cité)

- dans le cas d'un article ou l'équivalent (partie d'un ouvrage, page d'un site web, rubrique d'une encyclopédie, etc.);
- on indique le nom de l'auteur.e;
- *loc. cit.* remplace le titre de l'article, le titre du périodique et sa localisation;
- on indique la page ensuite, s'il y a lieu.

³² Attention : Zotero n'applique pas cette abréviation automatiquement. Il faut la faire manuellement le cas échéant.

Exemples

- ¹ LANGLOIS, Georges, *Histoire contemporaine : de 1914 à nos jours*, 5^e édition, Montréal, Chenelière éducation, 2015, p. 168.
- ² GRAZIOSI, Andrea, « Les cinq erreurs de Gorbatchev », *L'Histoire*, n° 369, novembre 2011, p. 59.
- ³ DÉSSERT, Myriam, « Gorbatchev, Mikhaïl (1931-) », *Encyclopædia Universalis*, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/mikhail-gorbatchev/#>, consulté le 10 août 2016.
- ⁴ LANGLOIS, Georges, *op. cit.*, p. 183.
- ⁵ DÉSSERT, Myriam, *loc. cit.*
- ⁶ GRAZIOSI, Andrea, *loc. cit.*, p. 61.

La méthode « auteur-date » (style anglo-saxon)

Les références sont indiquées à même le texte, entre parenthèses, à la fin de la phrase concernée. Il faut toujours que l'année de publication suive le nom de l'auteur.e (d'où le nom de la méthode : auteur-date). On trouvera la référence complète dans la bibliographie. S'il s'agit d'une citation, il faut indiquer la ou les page(s) utilisée(s).

Exemple

« Il apparut que les mythes étaient plus forts qu'on aurait pu l'imaginer. Quand la Révolution agricole ouvrit la possibilité de créer des villes peuplées et de puissants empires, les gens inventèrent des histoires de grands dieux, des mères patries et des sociétés par actions pour assurer les liens sociaux nécessaires » (Harari, 2014, p. 131).

Si l'on fait une paraphrase, ou si l'on réfère à une idée générale d'un ouvrage, la page n'est pas nécessaire.

Exemples

D'après l'historien, les réseaux de coopération de masse ont pu être développés non pas à cause d'un « instinct » de coopération, mais plutôt par la capacité humaine de constituer des ordres imaginaires et des hiérarchies (Harari, 2014).



Dans son essai, le journaliste Ta-Nehisi Coates (2015) démontre comment la destruction du corps noir est une tradition ou un héritage en Amérique.



Cet essai a le mérite de démontrer de différentes manières que la destruction du corps noir est une tradition ou un héritage en Amérique (Coates, 2015).

♪ Astuces TIC 🖥

De manière générale, afin de simplifier la tâche des références, il est conseillé d'exploiter *Zotero*, un logiciel de gestion des références libre d'accès et gratuit. Il est installé dans plusieurs laboratoires informatiques du Collège et des formations sont disponibles auprès de l'équipe de la bibliothèque. Pour en savoir plus, veuillez consulter la page web de la bibliothèque, sous l'onglet « méthodologie », section « Zotero » :

🔗 <http://www.cmontmorency.qc.ca/bibliotheque/methodologie/zotero>

Le plagiat et la fraude

En comprendre la nature pour éviter les sanctions

Lors de la rédaction de travaux, il est tout à fait normal et souhaitable, voire encouragé, d'utiliser fidèlement la documentation existante. Toutefois, il ne faut pas oublier que ces connaissances ont été produites par des spécialistes (chercheurs, essayistes, journalistes, etc.) et qu'il est obligatoire de respecter la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Par souci de transparence et d'intégrité intellectuelle, il faut indiquer la provenance des informations utilisées en respectant les explications données précédemment quant aux paraphrases et citations (voir le début de la rubrique **Références et citations**). De plus, le fait d'indiquer les références adéquatement permet aux personnes lisant le travail de retrouver les informations originales.

La reproduction d'un texte (en tout ou en partie) ou d'une idée d'une autre personne sans en indiquer la source **constitue du plagiat**, un délit grave qui consiste à faire passer les propos d'autrui pour les siens. Autrement dit, **le plagiat est un vol de la propriété intellectuelle et constitue une fraude**. Par conséquent, au Collège Montmorency, cet acte est sanctionné de la manière suivante :

- Une première infraction entraîne la note zéro pour l'évaluation fautive;
- Une deuxième infraction dans un même cours entraîne la mention « échec » pour ce cours;
- Une troisième infraction (dans un cours ou un autre au sein de l'institution) entraîne une rencontre avec plusieurs instances de la Direction et peut entraîner l'expulsion du Collège.

Exemples de situations de plagiat et de fraude

Le plagiat et la fraude peuvent prendre plusieurs formes. Voici les principales, d'après la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* du Collège Montmorency (annexe 1) :

- Copier/coller textuellement un passage d'une source sans placer le texte entre guillemets et sans en mentionner la source;
- Paraphraser un discours en reprenant certaines formulations, expressions ou structures similaires ou caractéristiques d'un auteur sans en indiquer la référence;
- Omettre d'indiquer ses sources dans une médiagraphie;
- Inventer ou falsifier des données et des résultats de recherche, des sources, etc.;
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans en indiquer la provenance;
- Traduire ou faire traduire partiellement un texte, et utiliser la traduction sans en mentionner la provenance;
- Recourir à toute aide (personne, source ou matériel) non autorisée :
 - faire rédiger un travail en tout ou en partie par quelqu'un d'autre;
 - rédiger un travail en équipe alors qu'il s'agit d'un travail individuel;
 - utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien, et ce, même si cette personne a donné son accord;
 - s'auto-plagier, c'est-à-dire présenter le même travail ou un travail similaire dans plus d'un cours sans autorisation préalable du professeur.

PRODUCTION DE LA BIBLIOGRAPHIE

Principes généraux des références bibliographiques

La bibliographie est la liste de tous les documents utilisés dans un travail. Ceux-ci doivent être présentés par ordre alphabétique selon le nom de famille des auteur.e.s. Lorsqu'il y a deux publications du même auteur.e, celles-ci doivent être présentées par ordre décroissant selon la date de publication (du plus récent au plus ancien). Les informations que l'on doit retrouver de façon générale dans une référence doivent répondre minimalement aux quatre grandes questions suivantes :

- Qui (l'auteur.e ou les auteur.e.s du document)?
- Quoi (le titre de la publication et/ou de la rubrique, le nombre de pages ou de volumes)?
- Où (l'éditeur ou l'adresse URL)?
- Quand (la date de publication ou la date de consultation)?

🔑 Règle générale

Les informations doivent être séparées par des virgules et la référence doit se terminer par un point. Des informations supplémentaires ou différentes peuvent être nécessaires selon le type de source (voir les cas de figure aux pages 33 et suivantes).

La section suivante a pour objectif d'identifier les règles générales de présentation des références et d'indiquer les différentes informations que chaque type de source doit contenir.

Identification de l'auteur.e (ou des auteur.e.s)

Le nom de l'auteur.e	On indique, en majuscule, le nom de famille et par la suite le prénom en minuscule. TREMBLAY, Michel
Document produit par deux auteur.e.s	Les deux noms d'auteurs sont séparés par un « et ». TREMBLAY, Michel et DENONCOURT, Serge
Document produit par trois auteur.e.s et plus	On ajoute l'abréviation latine <i>et al.</i> à la suite du nom du premier auteur (<i>et al.</i> : abréviation de <i>et alii</i> qui signifie « et les autres » en latin). TREMBLAY, Michel <i>et al.</i>
S'il s'agit d'un ou de deux directeurs ou directrices de publication	On ajoute l'abréviation dir. (directeurs), précédée d'une virgule, après le nom des auteurs. FONTAN, Jean-Marc et KLEIN, Juan-Luis, dir.
Lorsque l'auteure est une institution	INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC
Si l'auteur est inconnu	On indique S. A. signifiant sans auteur.
Si le texte est traduit	Il peut être utile d'indiquer qui a traduit l'ouvrage, mais cela n'est pas toujours nécessaire. Il est suggéré de s'informer auprès de l'enseignant.e. Si exigé, on indique, après le titre, la mention [traduit par], suivi du nom du traducteur ou de la traductrice suivant la même mise en forme que pour les noms d'auteur.e.s ³³ . MAYNARD, Robyn, <i>NoirEs sous surveillance. Esclavage, répression, violence d'État au Canada</i> , traduit par EGO, Catherine, Montréal, Mémoire d'encrier, 2018, 456 p.

³³ Attention : cette fonction n'est pas programmée dans Zotero. Il faut ajouter l'information manuellement.

Identification de la source

ATTENTION	
Dans les exemples qui suivent, les caractères gras ne servent qu'à mettre en lumière l'élément en question. Il n'y a jamais de caractères gras dans une référence bibliographique.	
Titre	<p><u>Titre d'un livre :</u></p> <p>Il faut indiquer le titre en italique.</p> <p>LAMBERT, Nicolas et ZANIN, Christine, <i>Manuel de cartographie. Principes, méthodes, applications</i>, Paris, Armand Colin, Coursus, 2016, 221 p.</p> <p><u>Titre d'un article :</u></p> <p>Il faut indiquer le titre de l'article entre guillemets et il faut indiquer le titre de l'ouvrage d'où provient l'article, en italique, après le titre de ce dernier.</p> <p>BEAUDRY, Marie-Christine, « La culture comme jeu », <i>Québec français</i>, n° 146, été 2007, p. 58-59.</p>
Tomes ou volumes	<p>Il arrive qu'une publication soit divisée en plusieurs tomes ou volumes. Dans ce cas, il faut indiquer à même le titre de quel tome/volume il s'agit, tel qu'il est indiqué sur la publication. Parfois, le numéro du tome est indiqué en chiffres romains, sinon en chiffres arabes.</p> <p>FOUCAULT, Michel, <i>Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir</i>, Paris, Gallimard, Tel, 1976, 211 p.</p> <p>DE BEAUVOIR, Simone, <i>Le deuxième sexe, II</i>, Paris, Gallimard, Folio essais, 2016, 654 p.</p> <p>BEAUJARD, Philippe, « L'Islam à la conquête des terres et des océans », <i>Les mondes de l'océan Indien, tome 2</i>, Paris, Armand Colin, 2012, p. 48-72.</p>
Numéro de l'édition	<p>S'il s'agit de la seule ou de la première édition, il n'est pas nécessaire d'indiquer quoi que ce soit. Si l'ouvrage a été modifié au fil du temps par l'auteur, on doit indiquer de quelle édition il s'agit.</p> <p>BAUDELLE, Guy, <i>Géographie du peuplement</i>, 3^e édition, Paris, Armand Colin, 2016, 255 p.</p>
Lieu d'édition	<p>On doit indiquer la ville de la maison d'édition où a été publié le document. Si la ville n'est pas spécifiée, on doit indiquer le nom du pays de la maison d'édition. Si le lieu est inconnu, on indique s. l. signifiant sans lieu.</p> <p>LAMBERT, Nicolas et ZANIN, Christine, <i>Manuel de cartographie. Principes, méthodes, applications</i>, Paris, Armand Colin, Coursus, 2016, 221 p.</p>

Maison d'édition	<p>On doit indiquer la maison d'édition qui a publié le document. S'il s'agit d'une collection spécifique, il faut aussi l'indiquer en précisant le nom de la collection.</p> <p>LAMBERT, Nicolas et ZANIN, Christine, <i>Manuel de cartographie. Principes, méthodes, applications</i>, Paris, Armand Colin, Cursus, 2016, 221 p.</p>
Date	<p>Il faut indiquer le moment de publication du document. Si la date est inconnue, on indique s. d. signifiant sans date.</p> <p>Dans le cas des livres, il s'agit d'une année.</p> <p>LAMBERT, Nicolas et ZANIN, Christine, <i>Manuel de cartographie. Principes, méthodes, applications</i>, Paris, Armand Colin, Cursus, 2016, 221 p.</p> <p>Dans le cas des revues, il peut s'agir d'une année, d'une saison, d'un mois, d'une semaine, etc.</p> <p>BEAUDRY, Marie-Christine, « La culture comme jeu », <i>Québec français</i>, n° 146, été 2007, p. 58-59.</p>
Nombre de pages	<p>Dans le cas d'un livre, il faut indiquer le nombre total de pages du document. Dans le cas d'un article, d'un chapitre ou de tout autre extrait de document, il faut indiquer les pages auxquelles il se trouve. La première et la dernière page de la partie sont séparées par un tiret.</p> <p>Il n'est pas nécessaire d'écrire le mot « page » au complet. On utilise l'abréviation « p. ».</p> <p>LAMBERT, Nicolas et ZANIN, Christine, <i>Manuel de cartographie. Principes, méthodes, applications</i>, Paris, Armand Colin, Cursus, 2016, 221 p.</p> <p>BEAUJARD, Philippe, « L'Islam à la conquête des terres et des océans », <i>Les mondes de l'océan Indien, tome 2</i>, Paris, Armand Colin, 2012, p. 48-72.</p>
Adresse URL	<p>Il faut indiquer le lien Internet où l'on peut trouver le document. Il s'agit habituellement d'une adresse http. Il faut s'assurer que le lien pointe directement vers la page spécifique.</p> <p>ATTENTION : Il faut éviter d'indiquer des adresses URL hyper longues, résultant de recherches dans les bases de données. Il est conseillé de prendre l'adresse permanente telle qu'indiquée dans la notice bibliographique se trouvant à l'écran. Par exemple, dans Cairn, sous l'onglet « citer cet article », l'adresse débutera par https://www.cairn.info/. Dans Érudit, l'adresse URL ressemble à ceci: https://id.erudit.org/iderudit/1042370ar.</p> <p>ROLAND-DIAMOND, Caroline, <i>Black America. Une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIXe-XXIe siècles)</i>, Paris, La</p>

	Découverte, Sciences Humaines, 2016, 576 p., https://www.cairn.info/black-america--9782707175502.htm , consulté le 7 janvier 2018.
Date de consultation Attention : la date de consultation ne remplace pas la date de publication. Les deux doivent être indiquées.	S'il s'agit d'un document en ligne, il faut indiquer à quel moment celui-ci a été consulté, car les propriétaires de sites Internet peuvent modifier leur contenu et/ou retirer de l'information. ROLAND-DIAMOND, Caroline, <i>Black America. Une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIXe-XXIe siècles)</i> , Paris, La Découverte, Sciences Humaines, 2016, 576 p., https://www.cairn.info/black-america--9782707175502.htm , consulté le 7 janvier 2018.

Références selon les deux styles de référence

Méthode auteur-date	
Règles	Exemples
<p>Lorsqu'on utilise ce style, on doit indiquer, à la fin de la citation et avant la ponctuation, le nom de famille de l'auteur.e, la date de publication de l'ouvrage ainsi que la page d'où provient l'information dans le texte original. Ces trois informations doivent être indiquées entre parenthèses.</p> <p>On doit retrouver la référence complète de chaque source en bibliographie.</p>	<p><u>Dans le texte :</u></p> <p>« La Deuxième Guerre mondiale donne un nouveau souffle à l'industrie lourde montréalaise, qui oriente sa production vers les besoins militaires » (Linteau, 2000, p. 301).</p> <p><u>En bibliographie :</u></p> <p>LINTEAU, Paul-André, <i>Histoire de Montréal depuis la Confédération</i>, 2^e édition, Montréal, Boréal, 2000, 627 p.</p>
<p>Si on utilise deux ouvrages différents du même auteur.e publiés la même année, on ajoute une lettre après l'année, en ordre alphabétique. La première publication de l'année sera suivie d'un a, la deuxième d'un b, etc.</p> <p>Ces références devront être placées selon le même ordre en bibliographie.</p>	<p><u>Dans le texte :</u></p> <p>Montréal est la métropole financière et commerciale du Canada. Les grandes entreprises montréalaises ont des succursales dans l'ouest du Canada (Linteau, 1992a, p. 91). Les nouveaux colons de l'Ouest profitent de ce réseau pour se spécialiser dans la production de blé qui sera expédiée vers l'Europe (Linteau, 1992b, p. 143).</p> <p><u>En bibliographie :</u></p> <p>LINTEAU, Paul-André, <i>Brève histoire de Montréal</i>, Montréal, Boréal, 1992a, 166 p.</p> <p>LINTEAU, Paul-André, <i>Histoire de Montréal depuis la Confédération</i>, Montréal, Boréal, 1992b, 613 p.</p>

Méthode auteur-titre	
Règle	Exemples
<p>Lorsqu'on utilise ce style, on doit indiquer la référence complète en bas de page en utilisant la fonction d'appel de note du logiciel. Les appels de note doivent suivre un ordre numérique croissant tout au long du texte.</p> <p>N. B. : Contrairement à la référence en bibliographie, il faut indiquer la page exacte d'où provient l'information dans le texte et non le nombre total de pages du document.</p>	<p><u>En note de bas de page :</u> BINGHAM, Jane, <i>Les Tudors : la naissance de l'Angleterre</i>, Champs-sur-Marne, Original Books, 2011, p. 118.</p> <p><u>En bibliographie :</u> BINGHAM, Jane, <i>Les Tudors: la naissance de l'Angleterre</i>, Champs-sur-Marne, Original Books, 2011, 293 p.</p>

Notices bibliographiques selon les types de documents (imprimés ou numériques)

Le tableau des pages suivantes présente divers cas de figure (types de documents) par ordre alphabétique :

- Article d'un ouvrage de référence
- Article de périodique
- Carte géographique
- Chapitre ou extrait d'un livre ou d'actes de colloque
- Compte-rendu d'ouvrage → voir article de périodique
- Conférence
- Entrevue
- Épisode d'une télésérie
- Exposition
- Extrait d'un enregistrement sonore
- Film, documentaire ou vidéo
- Livre
- Mémoire ou thèse
- Notes de cours
- Œuvre d'art ou picturale
- Ouvrage de référence
- Page web ou article d'un site Internet à valeur scientifique
- Rapport de recherche ou publication officielle
- Recueil de textes
- Reportage audio
- Texte de loi

Cas de figure	Notices bibliographiques
<p>Article d'un ouvrage de référence (ex. dictionnaire, encyclopédie, lexique, atlas)</p>	<p><u>Imprimé :</u> NOM, Prénom, « Titre de l'article », <i>Titre de l'ouvrage</i>, édition (s'il y a lieu), lieu d'édition, maison d'édition, année de publication, pages de l'article. DUNLOP, Jérôme, « Culture », <i>Les 100 mots de la géographie</i>, 2^e édition, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je?, 2012, p. 35-36.</p> <p><u>En ligne :</u> NOM, Prénom, « Titre de l'article », <i>Titre de l'ouvrage</i>, pages de l'article (s'il y a lieu), adresse Internet, date de consultation (consulté le...).</p> <p>NOM, Prénom, « Titre de l'article », <i>Titre de l'ouvrage</i>, édition (s'il y a lieu), lieu d'édition (s'il y a lieu), maison d'édition (s'il y a lieu), année de publication, pages de l'article, adresse Internet, date de consultation (consulté le...).</p> <p>DUNLOP, Jérôme, « Culture », <i>Les 100 mots de la géographie</i>, 2^e édition, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je?, 2012, p. 35-36, http://www.cairn.info/mandat.cmontmorency.qc.ca:2048/feuilleter.php?ID_ARTICLE=PUF_DUNLO_2016_01_0023, consulté le 5 mai 2017.</p> <p>LEGRAND, Hervé, « Patriarcats », <i>Universalis éducation</i>, s. d., http://www.universalis-edu.com/mandat.cmontmorency.qc.ca:2048/encyclopedie/patriarcats/, consulté le 26 juillet 2017.</p>
<p>Article de périodique (ex. journal, magazine, revue spécialisée)</p>	<p><u>Imprimé :</u> NOM, Prénom, « Titre de l'article », <i>Titre du périodique</i>, volume (s'il y a lieu), numéro (s'il y a lieu), date de publication, pages de l'article. BEAUDRY, Marie-Christine, « La culture comme jeu », <i>Québec français</i>, n° 146, été 2007, p. 58-59. MESSAILI, Moussa et TLILANE, Nouara Kaïd, « Dépenses publiques de santé et santé de la population en Algérie : une analyse économétrique », <i>Santé Publique</i>, vol. 29, n° 3, 2017, p. 383-392.</p> <p><u>En ligne :</u> NOM, Prénom, « Titre de l'article », <i>Titre du périodique</i>, volume (s'il y a lieu), numéro (s'il y a lieu), date de publication, pages de l'article (s'il y a lieu), adresse Internet, date de consultation (consulté le...).</p> <p>DORTIER, Jean-François, « Choisit-on son orientation sexuelle ? », <i>Sciences Humaines</i>, n° 284, septembre 2016,</p>

	<p>https://www.scienceshumaines.com/choisit-on-son-orientation-sexuelle_fr_36592.html, consulté le 8 août 2016.</p> <p>MESSAILI, Moussa et TLILANE, Nouara Kaïd, « Dépenses publiques de santé et santé de la population en Algérie : une analyse économétrique », <i>Santé Publique</i>, vol. 29, n° 3, 2017, p. 383-392, http://www.cairn.info/mandat.emontmorency.qc.ca:2048/revue-sante-publique-2017-3-page-383.htm, consulté le 19 juillet 2017.</p>
Carte géographique	<p><u>Imprimé :</u></p> <p>NOM, Prénom, <i>Titre de la carte</i>, échelle, lieu d'édition, maison d'édition, année de publication.</p> <p>S. A., <i>Changements climatiques</i>, 1 : 83 000 000, Washington, National Geographic Society, 2007.</p> <p><u>En ligne :</u></p> <p>NOM, Prénom, <i>Titre de la carte</i>, échelle (si indiquée), éditeur (si indiqué), année de publication, adresse Internet, date de consultation (consulté le...).</p> <p>S. A., <i>Migrations africaines</i>, 2010, Sciences Po - Atelier de cartographie, s. d., http://cartotheque.sciences-po.fr/media/Migrations_africaines_2010/1967/, consulté le 26 juillet 2017.</p>
Chapitre ou extrait d'un livre ou d'actes de colloque	<p><u>Imprimé :</u></p> <p>NOM, Prénom (de l'auteur du chapitre ou de l'extrait), « Titre du chapitre ou de l'extrait », dans NOM, Prénom (de l'auteur du livre), <i>Titre du livre</i>, lieu d'édition, maison d'édition, année de publication, pages du chapitre ou de l'extrait.</p> <p>JOUBERT, Vincent, « Chapitre 11 : Repenser la guerre dans un monde multipolaire », dans COURMONT, Barthélémy et MOTTET, Éric, dir., <i>Repenser la multipolarité</i>, Québec, Septentrion, 2013, p. 223-244.</p> <p><u>En ligne :</u></p> <p>NOM, Prénom (de l'auteur du chapitre ou de l'extrait), « Titre du chapitre ou de l'extrait », dans NOM, Prénom (de l'auteur du livre), <i>Titre du livre</i>, lieu d'édition, maison d'édition, collection (s'il y a lieu), année de publication, pages du chapitre ou de l'extrait, adresse Internet, date de consultation (consulté le...).</p> <p>TÉVANIAN, Pierre, « Réflexions sur le privilège blanc », dans LEBLANC, Sylvie et LECLÈRE, Thierry, dir., <i>De quelle couleur sont les blancs? Des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs »</i>, Paris, La Découverte, Cahiers libres, 2013, p. 23-33, https://www.cairn.info/de-quelle-couleur-sont-les-blancs--9782707175588-page-23.htm, consulté le 7 janvier 2019.</p>

Compte-rendu d'ouvrage	Voir Article de périodique .
Conférence Il s'agit ici d'une conférence à laquelle la personne faisant le travail a assisté.	NOM, Prénom (du conférencier), « Titre de la conférence », <i>Titre de l'événement</i> , lieu, date, notes prises par NOM, Prénom. GINGRAS, Yves, « Les croyances contre les sciences », <i>Semaine des sciences humaines 2017</i> , Collège Montmorency, 21 mars 2017, notes prises par MARTINEZ, Rodrigo.
Entrevue	NOM, Prénom (de la personne interviewée), <i>Entrevue réalisée par NOM, Prénom (de l'intervieweur)</i> , lieu, date, durée. SUTTO, Janine, <i>Entrevue réalisée par TREMBLAY, Laura</i> , Montréal, 15 mars 2015, 52 min. 15 sec.
Épisode d'une télésérie L'auteur.e peut aussi être réalisateur ou réalisatrice, ou scénariste de l'épisode, dépendamment du contexte.	<u>DVD :</u> NOM, Prénom, « Titre de l'épisode », <i>Titre de la télésérie</i> , saison et épisode, Maison de production, année de production, durée. BALL, Alan, « Pilote », <i>Six pieds sous terre</i> , S01E01, HBO, 2001, 62 min. <u>En ligne :</u> NOM, Prénom, « Titre de l'épisode », <i>Titre de la télésérie</i> , saison et épisode, Maison de production, année de production, durée, adresse Internet, date de consultation. DIONNE, Luc, « Épisode 02 », <i>District 31</i> , S01E02, Aetios, 2016, 21 min., https://ici.tou.tv/district-31/S01E02 , consulté le 19 juillet 2017.
Exposition	<i>Titre de l'exposition</i> , ville, institution, date. <i>Pompeii</i> , Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal, juin 2016.
Extrait d'un enregistrement sonore ³⁴ On donne en référence soit le nom de l'auteur.e, du compositeur ou de la compositrice ou de l'interprète (individu ou groupe).	NOM, Prénom, « Titre de la pièce », <i>Titre de l'album</i> , maison de production, année de production, durée. AVEC PAS D'CASQUE, « Intuition #1 », <i>Astronomie</i> , Grosse boîte, 2012, 4 min. 9 sec.
Film ou documentaire L'auteur.e peut être réalisateur ou	<u>DVD :</u> NOM, Prénom, <i>Titre du film</i> , maison de production, année de production, durée.

³⁴ Attention, Zotero n'indique pas automatiquement le nom de l'album. Il faut l'ajouter manuellement.

<p>réalisatrice, scénariste ou journaliste, selon le contexte.</p>	<p>ARCAND, Denis, <i>Le confort et l'indifférence</i>, Office national du film du Canada, 1981, 108 min.</p> <p><u>En ligne :</u></p> <p>NOM, Prénom, <i>Titre du film</i>, maison de production, année de production, durée, adresse Internet, date de consultation (consulté le...).</p> <p>GODBOUT, Jacques, <i>Deux épisodes dans la vie d'Hubert Aquin</i>, Office national du film du Canada, 1979, 56 min., https://onf.ca/film/deux_episodes_dans_la_vie_d_hubert_aquin/, consulté le 26 juin 2016.</p>
<p>Livre (ex. monographie, manuel, roman, essai)</p>	<p><u>Imprimé :</u></p> <p>NOM, Prénom, <i>Titre du livre</i>, lieu d'édition, maison d'édition, collection (s'il y a lieu), année de publication, nombre de pages.</p> <p>BINGHAM, Jane, <i>Les Tudors : la naissance de l'Angleterre</i>, Champs-sur-Marne, Original Books, 2011, 293 p.</p> <p><u>En ligne :</u></p> <p>N. B. Il est possible que la numérotation des pages de la version numérique ne soit pas la même que celle de la version imprimée.</p> <p>NOM, Prénom, <i>Titre du livre</i>, lieu d'édition, maison d'édition, collection (s'il y a lieu), année de publication, nombre de pages, adresse Internet, date de consultation (consulté le...).</p> <p>AKTOUF, Omar, <i>Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la méthode classique et une critique</i>, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1987, 213 p., http://classiques.uqac.ca/contemporains/Aktouf_omar/metho_sc_soc_organisations/metho_sc_soc_organisations.pdf, consulté le 26 juillet 2017.</p> <p>ROLLAND-DIAMOND, Caroline, <i>Black America</i>, Paris, La Découverte, Sciences humaines, 2016, 576 p., http://www.cairn.info/mandat.cmontmorency.qc.ca:2048/black-america--9782707175502.htm, consulté le 19 avril 2017.</p>

<p>Mémoire (de maîtrise) ou thèse (de doctorat)</p>	<p><u>Imprimé :</u> NOM, Prénom, <i>Titre de la publication</i>, mémoire ou thèse et discipline, lieu de publication, institution d'enseignement, année de publication, nombre de pages. MARTIN, Sylvie, <i>L'utérus artificiel ou l'effacement du corps maternel : de l'obstétrique à la machinique</i>, Mémoire en sociologie, Montréal, Université de Montréal, 2011, 193 p.</p> <p><u>En ligne :</u> NOM, Prénom, <i>Titre de la publication</i>, mémoire ou thèse et discipline, lieu d'édition, institution d'enseignement, année de publication, nombre de pages, adresse Internet, date de consultation (consulté le...).</p> <p>BOISVERT, François, <i>Le développement touristique à Utila au Honduras : une île dans l'économie d'archipel</i>, Mémoire en géographie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2010, 167 p., http://www.archipel.uqam.ca/3695/1/M11683.pdf, consulté le 28 novembre 2016.</p> <p>GUIS, Fany, « <i>Vers un monde sans fumée</i> » : analyse sociologique du dispositif anti-tabac au Québec, Thèse en sociologie, Montréal, Université de Montréal, 2014, 384 p., https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/11147, consulté le 19 juillet 2017.</p>
<p>Notes de cours</p>	<p>L'auteur.e des notes de cours est toujours le ou la professeur.e qui donne le cours.</p> <p>Si les notes sont fournies par le ou la professeur.e (ex. diaporama PowerPoint, cahier de notes conçu par le ou la professeur.e) :</p> <p>NOM, Prénom (de la professeure ou du professeur), « Titre du contenu du cours », <i>Titre du cours (sigle du cours)</i>, lieu du cours, nom de l'institution, session ou date du cours, pages (s'il y a lieu).</p> <p>DROUIN, Amélie, « Cours 3 : La socialisation », <i>Individu et société (387-103-MO)</i>, Laval, Collège Montmorency, hiver 2018, p. 12-16.</p> <p>Si les notes sont prises par l'étudiant.e (ex. dans un cahier personnel) :</p> <p>NOM, Prénom (de la professeure ou du professeur), « Titre du contenu du cours », <i>Titre du cours (sigle du cours)</i>, lieu du cours, nom de l'institution, session ou date du cours, notes prises par NOM, Prénom [de l'étudiant.e].</p> <p>NORMAND, Janie, « Cours 2 : La Grèce antique », <i>Initiation à l'histoire de la civilisation occidentale (330-910-RE)</i>, Laval, Collège Montmorency, 30 août 2016, notes prises par MARTINEZ, Rodrigo.</p>

<p>Œuvre d'art ou picturale (ex. toile, sculpture, illustration, photographie)</p>	<p>NOM, Prénom, <i>Titre de l'œuvre</i>, procédé, dimensions, année de production.</p> <p>BEAULIEU, Marie-Ève, <i>Variation systématique 1</i>, Acrylique sur toile, 122 x 107 cm, 2016.</p> <p><u>En ligne :</u></p> <p>NOM, Prénom, <i>Titre de l'œuvre</i>, procédé, année de production, adresse Internet, date de consultation (consulté le...).</p> <p>RICARD, Matthieu, <i>Tibet oriental</i>, photo numérique, 2013, http://www.yellowkorner.com/ch-fr/p/tibet-oriental/2966.html, consulté le 7 janvier 2018.</p>
<p>Ouvrage de référence (ex. dictionnaire, encyclopédie, atlas, lexique)</p> <p>N. B. Il est très rare de référer à la totalité d'un ouvrage de référence. La plupart du temps, on ne réfère qu'à une section de l'ouvrage. Voir le cas de figure « article d'un ouvrage de référence » à la page 34.</p>	<p><u>Imprimé :</u></p> <p>NOM, Prénom, <i>Titre de l'ouvrage</i>, lieu d'édition, maison d'édition, collection (s'il y a lieu), année de publication, nombre de pages.</p> <p>BOUDON, Raymond et BOURRICAUD, François, <i>Dictionnaire critique de la sociologie</i>, Paris, Presses universitaires de France, Quadrige dicos poche, 2011, 768 p.</p> <p>BOUDREAU, Philippe et PERRON, Claude, <i>Lexique de science politique</i>, 4^e édition, Montréal, Chenelière éducation, 2016, 228 p.</p> <p><u>En ligne :</u></p> <p>NOM, Prénom, <i>Titre de l'ouvrage</i>, lieu d'édition, maison d'édition, collection (s'il y a lieu), année de publication, nombre de pages (s'il y a lieu), adresse Internet, date de consultation (consulté le...).</p> <p>RENNES, Juliette, dir., <i>Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux</i>, Paris, La Découverte, Hors collection Sciences Humaines, 2016, 752 p., http://www.cairn.info/mandat.emontmorency.qc.ca:2048/encyclopedie-critique-du-genre--9782707190482.htm, consulté le 19 juillet 2017.</p>
<p>Page web ou article d'un site Internet à valeur scientifique</p>	<p>NOM, Prénom, « Titre de l'article ou de la page web », <i>Titre du site</i>, date de publication, adresse Internet, date de consultation (consulté le...).</p> <p>GRATALOUP, Christian, « L'invention des océans. Comment l'Europe a découpé et nommé le monde liquide », <i>Géoconfluences</i>, 16 janvier 2015, http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/oceans-et-mondialisation/articles-scientifiques/l-invention-des-oceans., consulté le 26 juillet 2017.</p>

<p>Rapport de recherche ou publication officielle</p> <p>L'auteur.e peut être une personne, un groupe de recherche, un institut, un ministère, etc.</p>	<p><u>Imprimé :</u></p> <p>NOM, Prénom (ou NOM DE L'ORGANISME), <i>Titre de la publication</i>, lieu d'édition, maison d'édition ou organisme qui publie la recherche, date de publication, nombre de pages.</p> <p>CABOT, Isabelle, <i>Dyslexie et TDA/H non diagnostiqués, et autres types de risques : mieux connaître les collégiens ayant des difficultés à réussir en français : rapport de recherche</i>, Saint-Jean-sur-Richelieu, Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, 2015, 76 p.</p> <p><u>En ligne :</u></p> <p>NOM, Prénom (ou NOM DE L'ORGANISME), <i>Titre de la publication</i>, lieu d'édition, maison d'édition ou organisme qui publie la recherche, date de publication, nombre de pages, adresse Internet, date de consultation (consulté le...).</p> <p>COMMISSION D'EXAMEN SUR LA FISCALITÉ, <i>Se tourner vers l'avenir du Québec. Volume 3 : un état de la situation</i>, Québec, Gouvernement du Québec, mars 2015, 225 p., http://www.examenfiscalite.gouv.qc.ca/uploads/media/Volume3_RapportCEFQ.pdf, consulté le 19 juillet 2017.</p> <p>FORTIER, Francis et SULLY, Jennie-Laure, <i>Le sous-financement des maisons d'hébergement pour femmes : Facteur aggravant de la marginalisation des femmes immigrantes au Québec</i>, Montréal, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, 8 juin 2017, 40 p., http://iris-recherche.qc.ca/publications/maisons-hebergement, consulté le 31 juillet 2017.</p> <p>LALANDE, Pierre et LAMALICE, Olivier, <i>La sévérité pénale à l'heure du populisme</i>, Québec, Ministère de la Sécurité publique, 2006, 77 p., http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/services-correctionnels/publications-et-statistiques/la-severite-penale-a-lheure-du-populisme.html, consulté le 31 juillet 2017.</p> <p>SERGERIE, François, <i>La migration interne au Canada de 2012-2013 à 2014-2015</i>, Ottawa, Statistique Canada, 14 octobre 2016, 13 p., http://www.statcan.gc.ca/pub/91-209-x/2016001/article/14650-fra.htm, consulté le 5 mai 2017.</p>
<p>Recueil de textes</p>	<p>Un recueil de textes est normalement constitué d'extraits tirés de différentes sources. Il faut donc indiquer les références originales (ex. article de périodique, chapitre de livre, etc.) car le ou la professeur.e n'est pas l'auteur.e. du contenu.</p> <p>Dans le cas où un recueil contient un texte rédigé par le ou la professeur.e, voir la section Notes de cours.</p>

<p>Reportage audio</p>	<p><u>En ligne :</u> NOM, Prénom, « Titre de l’entrevue ou du reportage », <i>Titre de l’émission</i>, diffuseur, date de diffusion, durée, adresse Internet, date de consultation (consulté le...).</p> <p>DÉSAUTELS-MARISSAL, Marianne, « Transgenres et identité », <i>Les années lumières</i>, ICI Radio-Canada Première, 7 août 2016, 14 min., http://ici.radio-canada.ca/emissions/les_annees_lumiere/2015-2016/chronique.asp?idChronique=413530, consulté le 31 juillet 2017.</p>
<p>Texte de loi</p> <p>N. B. Lorsqu’il s’agit d’une référence en note de bas de page, il faut préciser le chapitre ou l’article (au lieu de la page utilisée).</p>	<p><u>Imprimé :</u> ENTITÉ POLITIQUE, <i>Titre de la loi ou du projet de loi</i>, année. ONTARIO, <i>Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition</i>, 2007.</p> <p><u>En ligne :</u> ENTITÉ POLITIQUE, <i>Titre de la loi ou du projet de loi</i>, année, adresse Internet, date de consultation (consulté le...).</p> <p>QUÉBEC, <i>Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l’enfance</i>, 2014, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2014C8F.PDF, consulté le 5 mai 2017.</p>

BIBLIOGRAPHIE

- AKTOUF, Omar, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la méthode classique et une critique*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1987, 213 p.,
http://classiques.ugac.ca/contemporains/Aktouf_omar/metho_sc_soc_organisations/metho_sc_soc_organisations.pdf, consulté le 26 juillet 2017.
- ARCAND, Denis, *Le confort et l'indifférence*, Office national du film du Canada, 1981, 108 min.
- AVEC PAS D'CASQUE, « Intuition #1 », *Astronomie*, Grosse boîte, 2012, 4 min. 9 sec.
- BALL, Alan, « Pilote », *Six pieds sous terre*, S01E01, HBO, 2001, 62 min.
- BAUDELAIRE, Charles, *Les fleurs du mal*, Paris, Gallimard, Poésie, 2005, 352 p.
- BAUDELLE, Guy, *Géographie du peuplement*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, 2016, 255 p.
- BEAUDRY, Marie-Christine, « La culture comme jeu », *Québec français*, n° 146, été 2007, p. 58-59.
- BEAUJARD, Philippe, « L'Islam à la conquête des terres et des océans », *Les mondes de l'océan Indien, tome 2*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 48-72.
- BEAULIEU, Marie-Ève, *Variation systématique 1*, Acrylique sur toile, 2016, 122 x 107 cm.
- BEAUVOIR, Simone de, *Le deuxième sexe, II*, Paris, Gallimard, Folio, 2016, 654 p.
- BINGHAM, Jane, *Les Tudors : la naissance de l'Angleterre*, Champs-sur-Marne, Original Books, 2011, 293 p.
- BOISVERT, François, *Le développement touristique à Utila au Honduras : une île dans l'économie d'archipel*, Mémoire en géographie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2010, 167 p., <http://www.archipel.uqam.ca/3695/1/M11683.pdf>, consulté le 28 novembre 2016.
- BOUDON, Raymond et BOURRICAUD, François, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, Quadrige Dicos poche, 2011, 768 p.
- BOUDREAU, Philippe et PERRON, Claude, *Lexique de science politique*, 4^e édition, Montréal, Chenelière éducation, 2016, 228 p.
- CAMUS, Albert, *La peste*, Paris, Gallimard, Folio, 1972, 288 p.
- COATES, Ta-Nehisi, *Une colère noire : lettre à mon fils*, Paris, Autrement, 2016, 202 p.
- COMMISSION D'EXAMEN SUR LA FISCALITÉ, *Se tourner vers l'avenir du Québec. Volume 3 : un état de la situation*, Québec, Gouvernement du Québec, mars 2015, 225 p.,
http://www.examenfiscalite.gouv.qc.ca/uploads/media/Volume3_RapportCEFQ.pdf, consulté le 19 juillet 2017.
- DENEAULT, Alain, *Une escroquerie légalisée. Précis sur les « paradis fiscaux »*, Montréal, Écosociété, Polemos, 2016, 128 p.

- DÉSAUTELS-MARISSAL, Marianne, « Transgenres et identité », *Les années lumières*, ICI Radio-Canada Première, 7 août 2016, 14 min., http://ici.radio-canada.ca/emissions/les_annees_lumiere/2015-2016/chronique.asp?idChronique=413530, consulté le 31 juillet 2017.
- DESBIENS, Patrice, *Pour de vrai*, Montréal, Éditions L'Oie de Cravan, 2011, 60 p.
- DÉSERT, Myriam, « Gorbatchev, Mikhaïl (1931-) », *Encyclopædia Universalis*, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/mikhail-gorbatchev/#>, consulté le 10 août 2016.
- DIONNE, Luc, « Épisode 02 », *District 31*, S01E02, Aetios, 2016, 21 min., <https://ici.tou.tv/district-31/S01E02>, consulté le 19 juillet 2017.
- DORTIER, Jean-François, « Choisit-on son orientation sexuelle ? », *Sciences Humaines*, n° 284, septembre 2016, https://www.scienceshumaines.com/choisit-on-son-orientation-sexuelle_fr_36592.html, consulté le 8 août 2016.
- DUNLOP, Jérôme, « Culture », *Les 100 mots de la géographie*, 2^e édition, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je?, 2012, p. 35-36, http://www.cairn.info/mandat.cmontmorency.qc.ca:2048/feuilleter.php?ID_ARTICLE=PUF_DU_NLO_2016_01_0023, consulté le 5 mai 2017.
- ECHENOZ, Jean, *Je m'en vais*, Paris, Éditions de Minuit, 1999, 256 p.
- FORTIER, Francis et SULLY, Jennie-Laure, *Le sous-financement des maisons d'hébergement pour femmes : Facteur aggravant de la marginalisation des femmes immigrantes au Québec*, Montréal, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, 8 juin 2017, 40 p., <http://iris-recherche.qc.ca/publications/maisons-hebergement>, consulté le 31 juillet 2017.
- FOUCAULT, Michel, *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, Tel, 1976, 211 p.
- GINGRAS, Yves, « Les croyances contre les sciences », *Semaine des sciences humaines 2017*, Collège Montmorency, 21 mars 2017, notes prises par MARTINEZ, Rodrigo.
- GODBOUT, Jacques, *Deux épisodes dans la vie d'Hubert Aquin*, Office national du film du Canada, 1979, 56 min., https://onf.ca/film/deux_episodes_dans_la_vie_d_hubert_aquin/, consulté le 26 juin 2016.
- GRATALOUP, Christian, « L'invention des océans. Comment l'Europe a découpé et nommé le monde liquide », *Géoconfluences*, 16 janvier 2015, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/oceans-et-mondialisation/articles-scientifiques/l-invention-des-oceans.>, consulté le 26 juillet 2017.
- GRAZIOSI, Andrea, « Les cinq erreurs de Gorbatchev », *L'Histoire*, n° 369, novembre 2011, p. 59.
- GUIS, Fany, « *Vers un monde sans fumée* » : analyse sociologique du dispositif anti-tabac au Québec, Thèse en sociologie, Montréal, Université de Montréal, 2014, 384 p., <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/11147>, consulté le 19 juillet 2017.
- HARARI, Yuval Noah, *Sapiens: une brève histoire de l'humanité*, Paris, Albin Michel, 2015, 496 p.

JOUBERT, Vincent, « Chapitre 11 : Repenser la guerre dans un monde multipolaire », dans COURMONT, Barthélémy et MOTTET, Éric, dir., *Repenser la multipolarité*, Québec, Septentrion, 2013, p. 223-244.

LABERGE, Danielle et ROY, Shirley, « Interroger l'itinérance : stratégies et débats de recherche », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, 1994, p. 93-112, <http://www.erudit.org/fr/revues/crs/1994-n22-crs1516985/1002211ar/>, consulté le 26 juillet 2017.

LABRECQUE, Michel, « Houston, une ville laboratoire pour l'avenir des États-Unis », *Désautels le dimanche*, ICI Radio-Canada Première, 6 mars 2016, http://v1.radio-canada.ca/emissions/desautels_le_dimanche/2014-2015/chronique.asp?idChronique=399877, consulté le 26 juillet 2017.

LAHIRE, Bernard, *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, Paris, La Découverte, Cahiers libres, 2016, 182 p.

LALANDE, Pierre et LAMALICE, Olivier, *La sévérité pénale à l'heure du populisme*, Québec, Ministère de la Sécurité publique, 2006, 77 p., <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/services-correctionnels/publications-et-statistiques/la-severite-penale-a-lheure-du-populisme.html>, consulté le 31 juillet 2017.

LAMBERT, Nicolas et ZANIN, Christine, *Manuel de cartographie. Principes, méthodes, applications*, Paris, Armand Colin, Cursus, 2016, 221 p.

LANGLOIS, Georges, *Histoire contemporaine : de 1914 à nos jours*, 5^e édition, Montréal, Chenelière éducation, 2015, 360 p.

LASSERRE, Frédéric, « Les guerres de l'eau, mythe ou réalité? », dans LASSERRE, Frédéric et DESCROIX, Luc, dir., *Eaux et territoires : tensions, coopération et géopolitique de l'eau*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005, p. 17-72, <https://books.google.ca/books?id=SefkYmO3VPAC&lpg=PR7&dq=lasserre%20fr%C3%A9d%C3%A9ric&lr&hl=fr&pg=PR5#v=onepage&q=lasserre%20fr%C3%A9d%C3%A9ric&f=false>, consulté le 19 juillet 2017.

LEGRAND, Hervé, « Patriarcats », *Universalis éducation*, s. d., <http://www.universalis-edu.com/mandat.cmontmorency.qc.ca:2048/encyclopedie/patriarcats/>, consulté le 26 juillet 2017.

LINTEAU, Paul-André, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, 2^e édition, Montréal, Boréal, 2000, 627 p.

LINTEAU, Paul-André, *Brève histoire de Montréal*, Montréal, Boréal, 1992, 166 p.

LINTEAU, Paul-André, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, 613 p.

MARTIGNONI, Andrea, « Pierre Riché et Jacques Verger, Des nains sur des épaules de géants. Maîtres et élèves au Moyen Âge », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 2006, p. 1-5, <https://crm.revues.org/2742>, consulté le 26 juillet 2017.

MARTIN, Sylvie, *L'utérus artificiel ou l'effacement du corps maternel : de l'obstétrique à la machinique*, Mémoire en sociologie, Montréal, Université de Montréal, 2011, 193 p., <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/4701>, consulté le 9 mars 2016.

- MAUPASSANT, Jean, *Le Horla*, Paris, Gallimard, Classico Collège, 2011, 128 p.
- MAYNARD, Robyn, *NoirEs sous surveillance. Esclavage, répression et violence d'État au Canada*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2018, 456 p.
- MELVILLE, Herman, *Moby Dick*, Paris, Gallimard, Folio classique, 1996, 752 p.
- MESSAILI, Moussa et TLILANE, Nouara Kaïd, « Dépenses publiques de santé et santé de la population en Algérie : une analyse économétrique », *Santé Publique*, vol. 29, n° 3, 2017, p. 383-392, <http://www.cairn.info/revue-sante-publique-2017-3-page-383.htm>, consulté le 19 juillet 2017.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC, *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013*, Québec, Gouvernement du Québec, 2009, 50 p., <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2009/09-846-01.pdf>, consulté le 15 juin 2017.
- MOLIÈRE, *Le bourgeois gentilhomme*, Paris, Gallimard, Folio classique, 2013, 256 p.
- NORMAND, Janie, « Cours 2 : La Grèce antique », *Initiation à l'histoire de la civilisation occidentale (330-910-RE)*, Laval, Collège Montmorency, 30 août 2016, notes prises par MARTINEZ, Rodrigo.
- ONTARIO, *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition*, 2007.
- QUÉBEC, *Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, 2014, <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2014C8F.PDF>, consulté le 5 mai 2017.
- RAPSIM, « Sans-abri : 1 000 ou 30 000 à Montréal? », *Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal*, 2008, http://www.rapsim.org/fr/default.aspx?sortcode=1.1.6&id_article=350&starting=&ending=, consulté le 26 juillet 2017.
- RENNES, Juliette, dir., *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, La Découverte, Hors collection Sciences Humaines, 2016, 752 p., <http://www.cairn.info/mandat.cmontmorency.qc.ca:2048/encyclopedie-critique-du-genre--9782707190482.htm>, consulté le 19 juillet 2017.
- RICARD, Matthieu, *Tibet oriental*, photo numérique, 2013, <http://www.yellowkornet.com/ch-fr/p/tibet-oriental/2966.html>, consulté le 7 janvier 2018.
- ROLAND-DIAMOND, Caroline, *Black America. Une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIXe-XXIe siècles)*, Paris, La Découverte, Sciences Humaines, 2016, 576 p., <https://www.cairn.info/black-america--9782707175502.htm>, consulté le 7 janvier 2018.
- S. A., *Changements climatiques*, 1 : 83 000 000, Washington, National Geographic Society, 2007.
- S. A., *Migrations africaines*, 2010, Sciences Po - Atelier de cartographie, s. d., http://cartotheque.sciences-po.fr/media/Migrations_africaines_2010/1967/, consulté le 26 juillet 2017.

SCHWOB, Marcel, « Empédocle », *Vies imaginaires*, Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1896, p. 23-31.

SERGERIE, François, *La migration interne au Canada de 2012-2013 à 2014-2015*, Ottawa, Statistique Canada, 14 octobre 2016, 13 p., <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-209-x/2016001/article/14650-fra.htm>, consulté le 5 mai 2017.

SHAKESPEARE, William, *Hamlet*, Paris, Gallimard, 2016, 288 p.

SUTTO, Janine, *Entrevue réalisée par TREMBLAY, Laura*, Montréal, 15 mars 2015, 52 min. 15 sec.

TÉVANIAN, Pierre, « Réflexions sur le privilège blanc », dans LEBLANC, Sylvie et LECLÈRE, Thierry, dir., *De quelle couleur sont les blancs? Des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs »*, Paris, La Découverte, Cahiers libres, 2013, p. 23-33, <https://www.cairn.info/de-quelle-couleur-sont-les-blancs--9782707175588-page-23.htm>, consulté le 7 janvier 2019.

ZOLA, Émile, *L'assommoir*, Paris, Flammarion, Littérature et civilisation, 2008, 576 p.

Pompeii, Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal, 2 juin 2016.